

Montréal, le 28 juin 2011

**34e FESTIVAL INTERNATIONAL DU COURT MÉTRAGE DE CLERMONT FERRAND**  
**Du 27 janvier au 4 février 2012**

Il nous fait plaisir de vous informer que le Festival international du court métrage de Clermont-Ferrand accepte présentement les inscriptions pour son édition 2012. Merci de noter que les films doivent être inscrits en ligne directement au festival.

Nous vous invitons à consulter le site du Festival pour les procédures et modalités d'inscription. Règlement et fiche d'inscription sur le site Internet du festival : [www.clermont-filmfest.com](http://www.clermont-filmfest.com) (*Inscrire mon film*).

Inscription sur le module du Short Film Depot : [www.shortfilmdepot.com](http://www.shortfilmdepot.com).

**DATES LIMITES D'INSCRIPTION**

- pour les films terminés en 2010 (après le 1<sup>er</sup> juillet 2010) :

Date limite d'inscription : 15 juillet 2011

Date limite de réception du support de visionnement (fichier vidéo à télécharger ou DVD) : 22 juillet 2011

- pour les films terminés en 2011 (après le 1<sup>er</sup> janvier 2011) :

Date limite d'inscription : 14 octobre 2011

Date limite de réception du support de visionnement (fichier vidéo à télécharger ou DVD) : 21 octobre 2011

**SÉANCES DE VISIONNEMENT À LA SODEC**

Étant donné les changements au niveau de l'inscription et le téléchargement des films en ligne, Christian Guinot ne viendra pas à Montréal pour visionner les courts métrages québécois cette année. Toutefois, les réalisateurs/producteurs/distributeurs qui ne seront pas en mesure de télécharger leur film au festival, pourront les envoyer à la SODEC qui se chargera de les acheminer à l'équipe du festival avant les dates limites d'inscription. Nous vous demandons donc d'imprimer, signer et nous faire parvenir la fiche d'inscription avec votre court métrage sur support DVD en 2 exemplaires au plus tard le 13 juillet 2011 (pour les films terminés en 2010) et le 27 août 2011 (pour les films terminés en 2011) à l'adresse suivante :

Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)

Festival international du court métrage de Clermont-Ferrand 2011

215, rue Saint-Jacques, bureau 800

Montréal (Québec) H2Y 1M6

a/s de François Marchal, délégué aux affaires internationales

Tél. : (514) 841-2299 / courriel : [françois.marchal@sodec.gouv.qc.ca](mailto:françois.marchal@sodec.gouv.qc.ca)

Veillez noter que la liste des films sélectionnés devrait être dévoilée sur le site Internet du Festival à partir du 15 décembre 2011.

## MARCHÉ DU FILM COURT

Le Marché comprend un espace de visionnement et publie un catalogue des œuvres inscrites au Festival à l'attention des professionnels participants, notamment les acheteurs.

Nous vous invitons fortement à inscrire votre film GRATUITEMENT en ligne au Marché du Film court, le lieu d'échange privilégié des représentants de tous les secteurs du court métrage mondial. Les courts métrages reçus seront numérisés gratuitement et pourront être visionnés par terminal vidéo réservé en priorité aux acheteurs internationaux et aux abonnés d'Accès Pro. Après le Festival, ils seront consultables en ligne par les seuls professionnels présents au Marché via un serveur sécurisé par un accès privé, sur une période de 9 mois.

Cette simple numérisation vous offre plusieurs avantages non négligeables : une visibilité accrue des films que vous présentez, la facilitation de leur consultation et de leur disponibilité puisque les professionnels ne devront plus attendre que les copies se libèrent pour les visionner. À l'issue de la manifestation, les producteurs recevront la liste des personnes ayant visionné leurs films.

Le Festival n'exige pas de frais d'inscription. Tous les films inscrits sont répertoriés dans le catalogue du Marché du Film Court, mais une inscription spécifique de 60 € valide pour une durée d'un an est nécessaire pour bénéficier des services de la vidéothèque du Marché. Il est à noter que seuls les films inscrits au 34e Festival peuvent participer au 27e Marché du court.

## COMPÉTITION LABO

La programmation de cette section, qui présente des œuvres à caractère innovant, sera élaborée à même les courts métrages soumis pour la Compétition Internationale. Les règlements de cette dernière section s'appliquent également à la Compétition Labo, qui décernera toutefois ses propres prix et mentions.

Nous vous invitons à consulter le site Internet du Festival ou à contacter José Dubeau ([jose.dubeau@sodec.gouv.qc.ca](mailto:jose.dubeau@sodec.gouv.qc.ca)) au (514) 841-2299 ou 1 800 363-0401 pour de plus amples renseignements.